AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_62-DE
Reçu le 30/03/2023

2023/62 du 22 mars 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion

AR Prefecture

024-200040400-20230322-2023_62-DE
Reçu le 30/03/2023

DELIBERATION N° 2023 /62: (Code Nomenclature /216)
DATE : 22 mars 2023
RAPPORTEUR : Francis Lafaye
OBJET : Avis de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois sur enquête publique pour la SAS MEAC

La SAS Groupe MEAC a sollicité un renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'une carrière de calcaire aux lieux-dits Bois de Halais, Bourgogne, Jovelle, Au cheval Blanc et Les Boiges sur la commune de la Tour-Blanche-Cercles. Dans ce cadre, et notamment suite à une demande d'autorisation environnementale, une enquête publique est ouverte du 15 mars 2023 au 14 avril 2023. L'autorisation environnementale est sollicitée dans le cadre de la demande d'autorisation prévue à l'article L.512-1 du code de l'environnement au titre de la rubrique n°2510.1 – Exploitations de carrières (nomenclature ICPE) et pour une demande d'autorisation de défrichement.

Le conseil communautaire à l'unanimité, sur proposition des membres du bureau lors de la réunion du 14 mars, décide d'émettre un avis favorable sur le renouvellement de l'exploitation de la carrière et de l'autorisation de défrichement.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 55
Votes contre :0
Abstentions :0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

La secrétaire de séance du 22 mars 2023
Murielle Cassier

Signé électroniquement le 28/03/2023 à 16:42
par Didier BAZINET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 28/03/2023 16:41:43